

GUIDE DE ROUTE



LA CLASSIQUE CHAMPAGNE-ARDENNE

Châlons-en-Champagne / Sedan



Organisation :



Trophée du Conseil régional

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE 2013

6^{ÈME} ÉDITION ÉPREUVE FÉDÉRALE 153 KM

Départ : Foire de Châlons à 12h15
Passage : Sainte-Ménéhould vers 13h30 - Vouziers vers 14h30
Arrivée : Avenue Leclerc à Sedan vers 16h00

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE



SOCA - SPORT ORGANISATION en CHAMPAGNE ARDENNE :

L'ambition de 3 clubs champardennais

Le cyclisme de compétition est particulièrement actif dans notre région. La Champagne-Ardenne accueille des événements importants, produit des coureurs de haut-niveau, héberge de nombreux clubs qui organisent de belles épreuves dans les différents domaines du 2 roues.

Le Conseil régional a permis l'avènement de grandes manifestations : le Tour de Champagne-Ardenne dans lequel se révélaient l'allemand Erik ZABEL en 1990 et en 1991 le suisse Dani RIZZI et Régis SIMON.

Il a patronné les championnats de France pro. à Epernay en 1992. Il apporte son soutien aux épreuves actuelles : PARIS-TROYES, le CIRCUIT DES ARDENNES INTERNATIONAL, les BOUCLES DE LA MARNE et ses manches du Championnat de France Elite, le CHRONO-CHAMPENOIS. Les grands rendez-vous de Cyclo-cross de Sedan étaient des épreuves largement suivies par le public.

Associés à nouveau à l'Assemblée Régionale, certains de ces promoteurs ont eu l'ambition de mettre sur pied dans le Grand-Est, d'autres grands événements cyclistes qui ont lieu le plus souvent dans l'Ouest et dans le Sud de la France ; et pourtant, nous sommes voisins d'autres Pays où le vélo est le sport majeur et très populaire.

3 Clubs, unis par l'amitié entre leurs dirigeants et par la mutualisation de leurs moyens, créent une nouvelle course avec le concours du Conseil régional de Champagne-Ardenne :

**Le Comité Cycliste du Circuit des Ardennes,
Le Comité d'organisation des Boucles de la marne,
L'Association Ardennes Cyclo-Cross Organisation**

réunis sous la bannière de **SPORT ORGANISATION en CHAMPAGNE ARDENNE** pour organiser dans notre région des événements sportifs et cyclistes et notamment la première édition de « **la Classique Champagne-Ardenne** » **Trophée du Conseil régional**

La date de la course est « figée » au 1^{er} dimanche de septembre, date qui rapproche les 2 villes : CHALONS-en-CHAMPAGNE et SEDAN, villes de Sport, villes d'Art et d'Histoire et villes de Foires qui se tiennent à cette époque.

CONTACT SOCA : Tél. : 06 28 63 46 00

chalonssedan@aol.fr

Président : Christophe CLAUDON, président B.M. président de l'organisation
Vice présidents : André JACQUEMART, président CCCA, délégué organisation 06 80 84 24 93
Johnny BLANCHONG, président ACCO
Bernard GRELARDON délégué organisation SEDAN 06 07 30 44 76
Secrétaires : Philippe BOUILLON, CCCA et, Bernard JANSON, B.M. directeur de course
Trésorier : Bruno DELPOUVE, B.M. et Pascal MARRIUZZO, ACCO

PALMARES :

2008 : Epreuve régionale de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

1^{er} : Mathieu SIMON - UV Aube
2^{ème} : Olivier GRAMMAIRE - SCO Dijon
3^{ème} : Grégory BRENES-OBANBO - Guidon de Belvaux LUX

2009 : épreuve fédérale, 1-12-1

1^{er} : Yann PIVOIS - Bretagne Schuller
2^{ème} : Antoine DALIBART - Bretagne Schuller
3^{ème} : Anthony COLLIN - ESEG Douai

2010 : Finale de la Coupe de France LOOK des Clubs DN1

4 sept. : 5^{ème} manche, Contre la montre par équipe POIX TERRON-DONCHERY 53 km

1^{er} : VENDEE U

5 sept. Dernière manche, CHALONS-SEDAN

1^{er} : Ramunas NAVARNAUKAS - La Pomme Marseille
2^{ème} : Tony HUREL - Vendée U
3^{ème} : Benoit JARRIER - Vérandas Rideau Sarthe

2011 : Finale de la Coupe de France des Clubs DN3

1^{er} : CC CAMBRESIEN, 2^{ème} : VC AMBERTOIS, 3^{ème} : OCCITANE CYCLISME FORMATION

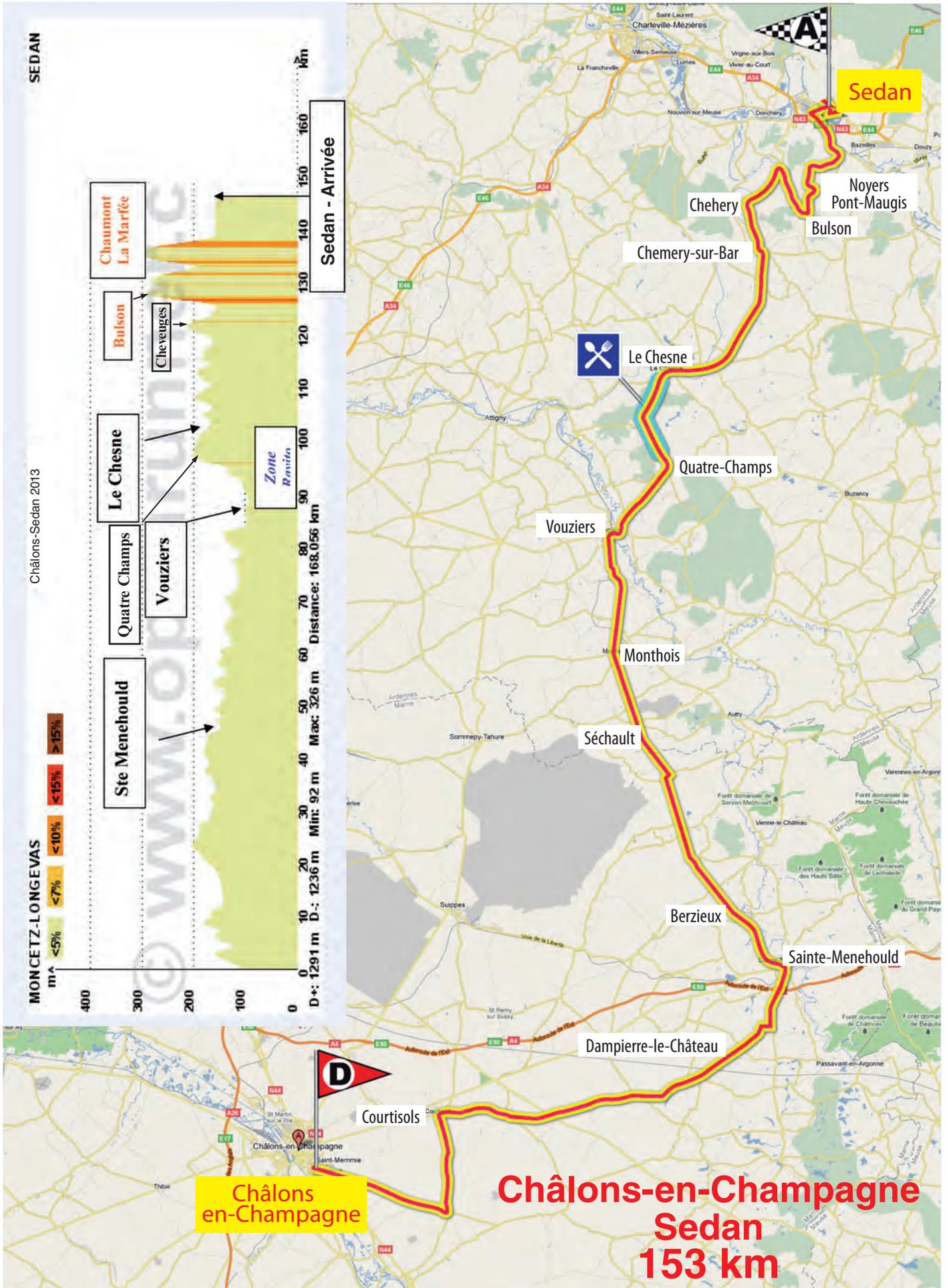
4^{ème} édition : 1^{er} : Rudy KOWALSKI - CC Cambrai
2^{ème} : Willy PEROCHEAU - CA Civraisien
3^{ème} : Mickaël BERARD - VC Ambert

2012 : Finale de la Coupe de France des Clubs DN3

1^{er} : VCCA Pro Immo N.Roux, 2^{ème} : HENNEBON CYCLISME, 3^{ème} : VPC LOUDEAC

5^{ème} édition : 1^{er} : Enric LEBARS - Hennebon
2^{ème} : Jonathan BOUCHER - CG Orléans
3^{ème} : Mickael LARPE - Apoge

ITINÉRAIRE DE LA COURSE



DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE 2013

6^{ème} édition - Epreuve fédérale 153 km

Classique Champagne-Ardenne
Châlons-en-Champagne - Sedan



CLASSIQUE CHAMPAGNE ARDENNE - CHALONS EN CHAMPAGNE-SEDAN

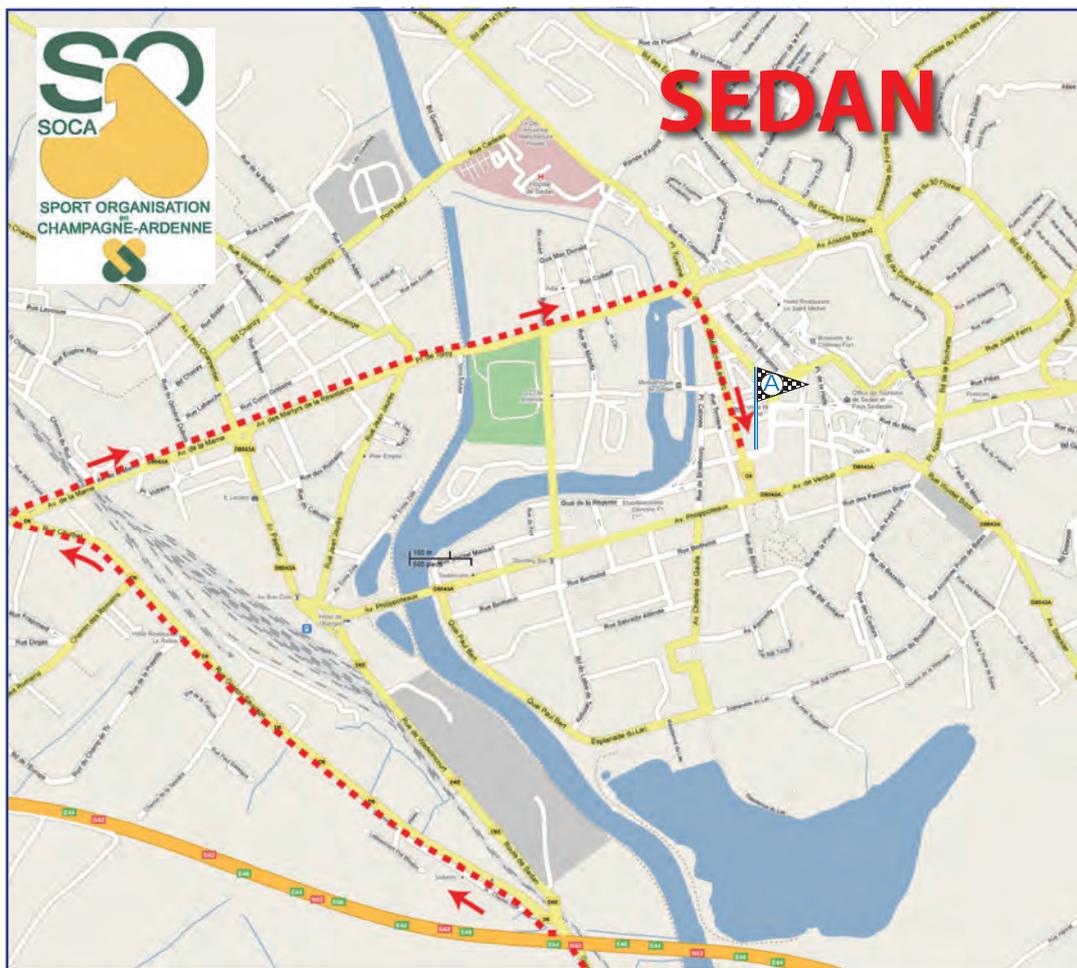
DEPART de CHALONS EN CHAMPAGNE : Parc des Expositions Entrée porte N° 3

Permanence : Chapiteau près du Podium Concert de la Foire	9h00/11h30
Réunion des Directeurs Sportifs Chapiteau près du Podium Concert de la Foire	11h30/12h00
Emargement et Présentation des équipes - Podium Armée de Terre	11h15/12h
Rassemblement/départ des Coureurs près du stand de l'Armée	12h00
Départ/Fictif Protocolaire devant l'entrée Principale de la Foire	12h10
Trajet promenade (7km) vers LONGEVAS	12h20
Départ arrêté : Route de MARSON LONGEVAS	12h30

ARRIVEE à SEDAN : Avenue Leclerc Ligne droite de 200 m à plat, largeur 10 m

Permanence commissaires	Pl. Alsace-Lorraine	Chalet de l'U.C.I. Pl. Alsace-Lorraine
Dérivation directeurs sportifs	Avenue Leclerc	100 m avant la ligne d'arrivée à droite

Distances (km)		Localités	Heure de passage	
Reste	Parcouru		44Km/h	42Km/h
		Chalons parc expo rassemblement	12h00	12h00
		<i>D1</i> av. P. Roosevelt regoupement entrée principale	12h10	12h10
		<i>D1</i> av. Président Roosevelt départ fictif	12h20	12h20
		<i>D1</i> , parcours neutralisé sur 7000m,		
153,1	0,0	<i>D1</i> Montcetz-Longevas départ réel arrêté	12h30	12h30
		<i>D1</i> , Marson, à g. <i>D79</i> ,		
140,1	13,0	Courtisols	12h47	12h48
		à d. <i>D65</i> , Somme-Vesle, Herpont, Herpine,		
119,1	34,0	Dampierre-le-Château	13h16	13h18
		à g. <i>D73</i> , Elise-Daucourt, à g. <i>D982</i> ,		
108,1	45,0	Sainte-Menehould	13h31	13h34
		rues de Vitry, Berryer, de l' Ancien Milanais, Pierre Brossolette		
		à d. rue Florion- <i>N3</i> , à g. rue de Chaudefontaine- <i>D982</i> ,		
		<i>D982</i> , Chaudefontaine, La Neuville-au-Pont,		
94,1	59,0	Berzieux	13h50	13h54
		Ville-sur-Tourbe, Cemay-en-Dormois,		
82,1	71,0	Séchault	14h06	14h11
76,1	77,0	Monthois	14h15	14h20
		Bagot, <i>D982</i> , entrée Vouziers rue Gambetta,		
66,1	87,0	Vouziers	14h28	14h34
		rues Chanzy, de l' Aisne, <i>D982</i> , à g. <i>D946</i> , Ballay,		
58,1	95,0	Quatre-Champs ▲	14h39	14h45
		<i>Ravitaillement sur 8000m du km 97 (Côte de Quatre-Champs) au km 104 (entrée Le Chesne)</i>		
49,1	104,0	Le Chesne	14h51	14h58
		Tannay, <i>D977</i> ,		
35,1	118,0	Chemery-sur-Bar	15h10	15h18
		à g. <i>D24</i> , Malmoy, Onicourt, ▲		
25,6	127,5	Saint-Aignan	15h23	15h32
		à d. <i>D124A</i> , à d. <i>D124</i> ,		
22,5	130,6	Cheveuges	15h28	15h36
		à g. VC r. du Chenan, ch. de Donchery, à d. <i>D977</i> , à g. <i>D29</i> ▲		
14,9	138,2	Bulson	15h38	15h47
		à g. <i>D229</i> , à g. VC rue Tobic, Chaumont, Col de la Mariée, ▲		
8,3	144,8	Noyers-Pont-Maugis	15h47	15h56
		VC rte de Chaumont, rue du 11ème Corps- <i>D229a</i> , rue des Balkans		
		rue des Balkans- <i>D229a</i> , Pont-Maugis, à g. <i>D6</i> , Wadefincourt,		
3,7	149,4	Sedan	15h53	16h03
		<i>D6</i> , rues Sauvage, Courbet, à d. <i>D8043a</i> -av. de la Mame,		
		<i>D106</i> , av. Martyrs de la Résistance, Pl. de Torcy, r. Thiers, G,		
		Pl. Turenne, à d. VC, av. Maréchal Leclerc,		
0,0	153,1	Arrivée Sedan	15h58	16h08



INFO. ARRIVEE

à partir de 15h45 : Arrivée et remise des prix sur le podium UCI place Alsace Lorraine

- **LIGNE d'ARRIVEE** : ligne droite de 270 m, à plat, largeur 8m
- **DERIVATION DS** : Avenue Leclerc, à droite 100 m avant la ligne
- **PROTOCOLE** : sur le podium Place Alsace-Lorraine
- **PERMANENCE DES COMMISSAIRES** : sur le car- sur la ligne d'arrivée

- **CONTROLE ANTI-DOPAGE** : CARAVANE à côté du car-d'arrivée
- **DOUCHE** : COSEC, rue du Port de Balan
- **RÉCEPTION** : vers 16h45
- **REMISE DES PRIX** : Salle Marcillet, place Alsace-Lorraine, à 100 m du podium

INFO. SANITAIRE

• Médecin sur la course : Dr Alain GUILLET
06 09 68 35 17

• Une ambulance sur la course

• HOPITAUX :

de CHALONS en CHAMPAGNE : 03 26 69 60 49
de VOUZIERES : 03 24 30 71 00

de Ste MÉNEHOULD : 03 26 60 61 07
de SEDAN : 03 24 22 80 00

INFO. COURSE

• **RAVITAILLEMENT** : du km 95 Entrée BALLAY au km 97 sortie QUATRE CHAMPS, pied côte au niveau de l'intersection D 19 à droite

• **DANGER** : km 45 Traversée de SAINTE-MÉNEHOULD
km 140 à 142 Traversée de CHAUMONT
et côte de la Marfé : route étroite, puis au km 145 descente sinueuse étroite sur 1 500 m.

DOTATION : "CHAMPAGNE POUR LES GRIMPEURS"

COTES de QUATRE CHAMPS	km 97, 2 000m à 5 %
COTES d'OMICOURT	km 127, 1 000m à 4 %
COTES de CHEVEUGE	km 133, 600m à 6 %
COTES de BULSON	km 135, 1 400m à 8 %
COTES de CHAUMONT-LA MARFEE	km 142, 2 000m à 6 %

POINTS attribués aux 4 premiers en haut de chaque côte :
8, 5, 3 et 2 points

DOTATIONS en bouteilles de champagne au 1^{er}

RÈGLEMENT

Article 1 : Organisation

La Classique Champagne Ardenne – Châlons en Champagne / Sedan – 6^{ème} édition, épreuve cycliste, catégorie ELITE NATIONALE, est organisée par Sport Organisation en Champagne Ardenne et sous l'affiliation du Comité Cycliste du Circuit des Ardennes. Elle se réfère aux règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 1^{er} septembre 2013. Elle est ouverte aux coureurs de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie engagés individuellement ou en équipes.

Article 2 : Les bulletins d'engagements de la Classique Châlons en Champagne - Sedan doivent parvenir, avant le jeudi 30 août 2013 à l'adresse suivante :

SOCA - 31 rue Chédel - 51100 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. : 06 28 63 46 00 Mail : chalonssedan@aol.fr

Droit d'engagement : Tarif en vigueur

(le non paiement des droits sera automatiquement déduit des indemnités de déplacements)

Article 3 : Permanence

La permanence de la Classique Châlons-en-Champagne - Sedan sera ouverte le Dimanche 1^{er} septembre à partir de 9h30 dans l'un des premiers chapiteaux situé près du podium des concerts de la Foire de Chalons.

La réunion des directeurs sportifs aura lieu en présence des membres du collège des commissaires à 11h au même endroit. Elle sera précédée (même lieu) du contrôle des licences, de la remise des dossards et plaques de cadre.

Article 4 : Emargement des Equipes

Les coureurs devront signer la feuille d'emargement avant le départ. Ils devront se rendre sur le lieu de la permanence entre 10h45 à 11h45.

Article 5 : Radio Tour

Les informations course seront émises sur la fréquence par Clovis Sport Organisation. Aucun véhicule ne sera admis à l'échelon course s'il ne peut recevoir les informations et consignes émises sur radio tour. Une permanence sera assurée au départ pour la remise des postes radios. La restitution s'effectuera aussitôt l'arrivée sur le parking réservé aux équipes.

Article 6 : Dépannage neutre

L'organisation met à la disposition des coureurs, une voiture d'assistance et une moto de la société Clovis Sport Organisation, afin d'assurer le dépannage.

Article 7 : Prix attribués aux classements à l'arrivée

La dotation de l'épreuve, conformément au barème de la FFC, s'élève à 1220 €, répartis sur les 20 premiers coureurs classés au classement officiel.

Article 8 : Dotations de «la Classique Chalons en Champagne - Sedan»

Classement : Vainqueur de l'épreuve, du Meilleur grimpeur, et de la première équipe au classement.

La liste des dotations sera communiquée lors de la réunion des directeurs sportifs.

• **Classement de l'épreuve au temps :**

• **Classement du meilleur Grimpeur :**

Attribué par addition de points acquis au passage des côtes :

aux : 1^{er} : 8pts, 2^{ème} : 5pts, 3^{ème} : 3pts, 4^{ème} : 2pts

km 97: Côte de Quatre Champs, km 127: Côte d'Omicourt, km 133,00 Côte de Cheveuges, km 135,00: Côte de Bulson, km 142, Côte de Chaumont-La Marfée

• **Classement de la meilleure Equipe : Classement au temps**

Addition des 3 meilleurs temps individuels de chaque équipe.

En cas d'égalité sur ces différents classements, le règlement de la FFC sera appliqué.

Article 9 : Délai d'élimination

Pendant le déroulement de la course, tout coureur se situant à plus de 15 mn minutes du peloton principal sera dans l'obligation de monter dans la voiture balai (pour des raisons de sécurité évidente) ou de remettre son dossard à un commissaire.

Article 10 : Contrôle antidopage

Le contrôle médical sera effectué au terme de la course, selon les règlements UCI, dans un véhicule prévu à cet effet, près du camion portique le long de la ligne d'arrivée.

Article 11 : Protocole

Pour la cérémonie protocolaire sur le podium, devront être présents en tenue sportive dans les 10 minutes suivant l'arrivée :

- Le vainqueur de la course
- Les 3 premiers coureurs de la Course
- Le meilleur grimpeur
- La première équipe

Article 12 : Pénalités

Le fait d'être engagé implique que chaque coureur a pris connaissance du présent règlement et qu'il en accepte toutes les clauses. L'arbitrage fédéral, concernant le déroulement sportif de la course, est placée sous l'autorité du président du jury et des commissaires désignés en application des règlements généraux de la FFC. Les infractions feront l'objet des pénalités prévues par le règlement FFC

Article 13 : Service Médical

L'épreuve disposera d'un service médical assurant gratuitement les soins en course et, le cas échéant, le transfert vers un établissement hospitalier. En revanche, les coureurs et les accompagnateurs d'une équipe doivent être assurés pour tous les frais médicaux (également rapatriement qui pourraient leur être dispensés en dehors de la course).

Article 14 : Dérivation

Une dérivation obligatoire avant l'arrivée sera mise en place pour les véhicules y compris les motos. Elle s'effectuera avant le passage sous le portique d'arrivée. Un fléchage sera mis en place. Seuls les véhicules de la direction de l'organisation, des commissaires, du médecin officiel seront autorisés à franchir la ligne d'arrivée.

Article 15: Indemnités de déplacements des équipes

La remise des indemnités se fera à l'issue de l'épreuve à l'arrière du podium. Une feuille de d'attestation de paiement devra être signée par le représentant de l'équipe lors du retrait des frais. Les indemnités seront versées aux équipes prenant le départ à 6 coureurs au minimum. Un forfait sera adapté en fonction de l'éloignement et le nombre de coureurs engagés.

Article 16 : Protection de l'environnement

Dans le cadre de la protection de l'environnement, il est demandé aux coureurs de ne pas jeter leurs déchets sur la chaussée. Des poubelles seront installées sur les parkings de l'épreuve.

Article 17 : Sécurité

Nous rappelons que l'ensemble des véhicules suivant la course devront allumer leurs feux (codes) avant le départ.

Article 18 : L'ordre des véhicules à l'échelon course

L'ordre des véhicules se fera par un tirage au sort lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

Article 19 : Le ravitaillement

Une zone de ravitaillement est prévue au km 93,00 entrée BALLAY au KM 97 sortie QUATRE CHAMPS. Concernant les autres points de ravitaillement des coureurs pendant, les équipes devront se référer au règlement officiel de la FFC.

Le Conseil régional de Champagne-Ardenne vous accompagne au quotidien



La Région joue un rôle majeur dans de nombreux domaines :
formation, transport ferroviaire de voyageurs, économie,
agriculture, sport, santé, culture, recherche, innovation...
Les Régions préparent aujourd'hui l'avenir de nos territoires en
modernisant les équipements collectifs et en mettant en place
de nouvelles infrastructures.

Informations pratiques, agenda, guide des aides...
retrouvez toute l'actualité de la Champagne-Ardenne sur :
www.cr-champagne-ardenne.fr

RÉGION

CHAMPAGNE
ARDENNE

